

## AKTUELL

POLITIQUE COMMUNALE

# Place(s) politiques

Luc Caregari

**« Freedom not fear » est une manifestation à caractère international contre la surveillance étatique. Mais la version luxembourgeoise serait en péril.**

C'est une de ces histoires difficilement vérifiables, où le mot « scandale » est vite et peut-être trop vite dans la bouche de tout le monde. Les faits sont pourtant simples : pour le 11 octobre, ce samedi donc, plusieurs organisations dont « Jonk Lénk » organisent une marche pour la liberté individuelle et contre la mainmise de l'Etat sur la vie privée des citoyennes et citoyens. Cette manifestation n'est pas une idée originale, car elle se déroulera en même temps dans la plupart des capitales européennes et même outre-Atlantique. Le thème de la surveillance est d'une triste actualité depuis le 11 septembre 2001 et de récentes évolutions comme le « fichier Edvige » en France ou encore le « Bundes-trojaner » en Allemagne ne manquent pas de l'y maintenir. Comme toujours les organisateurs de la marche demandent une autorisation au Conseil échevinal de la ville de Luxembourg. A partir de ce moment, les choses se corsent. La commune reste muette. Inquiet, le responsable de l'organisation, Claude Frenz, se met à enquêter sur les raisons de ce silence radio.

« A la commune, ils m'ont dit que le comité de pilotage événementiel - dans lequel siègent des échevins ainsi que des membres de la police et de la confédération du commerce - avait décidé que la place d'Armes serait désormais interdite aux manifestations politiques. Or nous avions prévu d'en faire la dernière station de notre marche pour y présenter une déclaration publique », raconte Claude Frenz. Renseignements pris, le comité en question préférerait effectivement n'y voir que des manifestations culturelles - celles qui portent des revendications politiques seront reléguées à la

place Guillaume II et à la place Clairefontaine. Le problème est que presque personne ne veut vraiment admettre être à l'origine de cette initiative douteuse, qui - si elle était maintenue - mettrait en cause la liberté d'expression. Car, finalement, le silence radio de la commune a été brisé par M. Helminger en personne, qui, dans une lettre datée du 6 octobre - alors que la demande pour la marche avait été introduite vers la mi-septembre - fait savoir qu'« en principe rien ne s'y oppose », mais que les organisa-

teurs devraient introduire une demande auprès du ministère des Travaux Publics, pour ... faire leur déclaration à la Place Clairefontaine. Car la place d'Armes sera réservée à des manifestations culturelles, dicit Helminger. Non seulement confirme-t-il ainsi que l'intention de la ville est de bouter les manifestants politiques hors de la zone touristique et commerciale, mais il rend ainsi quasi impossible la tenue de

l'événement: difficile de croire que le ministère répondra à une demande introduite quatre jours avant la marche. D'ailleurs, auparavant, pour manifester, il suffisait amplement de demander l'autorisation à la commune. La question est de savoir si la manifestation sera légale ou non. « S'ils font une déclaration à la place d'Armes, ils seront illégaux », confirme un fonctionnaire de la police en charge du dossier, « mais ce n'est pas la police qui l'a décidé, c'est le comité de pilotage. »

Ainsi, la situation de la marche - qui est officiellement maintenue pour l'instant - est précaire. Mais peut-être que les « Jonk Lénk » feraient mieux d'imiter leurs collègues des « Jonk Gréng » : ces derniers participent aussi à la marche, mais ... à Paris.



## SHORT NEWS

## Marie-Claude Beaud dans les griffes du Puma?

Alors que sa mission au Luxembourg s'achève lentement mais sûrement, la directrice du Mudam, Marie-Claude Beaud, s'apprêterait, comme le soutiennent certaines sources, à entrer dans la maison de confection sportive Puma, pour y diriger un programme artistique qui serait en train d'être mis sur pieds. - La marque Puma, originaire d'Allemagne mais appartenant en grande partie à l'homme d'affaires français et pote de Sarko, Jean-François Pinault, serait une sorte de retour au bercail. Après avoir dirigé les musées de Grenoble et de Toulon, Marie-Claude Beaud a monté la fondation Cartier pour l'art contemporain entre 1984 et 1994. Bosser pour une multinationale ne fait donc pas peur à la (bientôt ex-)directrice générale du Mudam, que certain-e-s regretteront sûrement.

## Euthanasie, la suite

Ce mardi, le Conseil d'Etat a transmis à la Chambre des député-e-s son deuxième avis sur le projet de loi relatif aux soins palliatifs et sur la proposition de loi Err/Huss concernant le droit de mourir en dignité. Retour en arrière : à l'issue de l'adoption par la Chambre des deux textes le 19 février de cette année, le Conseil d'Etat avait refusé de les dispenser du second vote constitutionnel. Concernant la proposition Err/Huss, le Conseil d'Etat propose de reformuler l'intitulé en « proposition de loi sur l'euthanasie et l'assistance au suicide ». Un des problèmes majeurs, et qui a reçu une des oppositions formelles, est celui de la coexistence entre la « directive anticipée » du projet de loi et les « dispositions de fin de vie » de la proposition de loi. Si les deux documents font référence à la même chose, le Conseil d'Etat estime qu'ils peuvent comporter des indications contradictoires. La lutte parlementaire est loin d'être terminée.

## Opposition bleu-verte

Lors d'une conférence de presse commune du vert Félix Braz et de la libérale Colette Flesch ce mercredi, les deux député-e-s ont fait valoir les raisons pour lesquelles leurs partis respectifs voteront contre le projet de loi sur la nationalité. La première raison est constituée par les exigences linguistiques jugées trop élevées pour acquérir la nationalité luxembourgeoise. Le deuxième point a trait au temps de résidence de sept années, également jugé trop long.

woxx@home

woxxtis

Vor nicht allzu langer Zeit lancierte die BGL mit großem Pomp eine Image-Kampagne, damit man auch im letzten „Kouduerf“ mitbekam, dass die Bank fortan Fortis genannt werden wollte. Damals blieb der Anzeigensegen für die woxx aus. Dass Kapitalisten uns meiden, sind wir zwar gewohnt. Dennoch waren wir etwas enttäuscht, als Kunde der Bank zwar zur Finanzierung der PR-Kampagne beizutragen, aber ansonsten ignoriert zu werden. Entsprechend gering war dann der Enthusiasmus, mit der Ex-BGL noch viel zu tun zu haben. Außer ein paar Umbuchungen geschah jahrelang nichts. Und so kam es, dass bei der jüngsten Räumaktion im woxx-Büro jede Menge ungebrauchter Überweisungsformulare auftauchten. Papier, wertlos wie Aktien von Lehman Brothers, das eigentlich in die blaue Tonne gehörte. Denn die Vordrucke lauteten alle auf den Namen „Banque générale“. Und die gab es ja nicht mehr! Den Weg zum Recycling-Hof können wir uns jetzt jedoch sparen: Die gute alte BGL ist (vorerst) wieder auferstanden. Und da soll noch einer behaupten, bei der Bankenkrise gäbe es nur Verlierer.